

Commune :  
RIOM (300)

Numéro d'ordre du document  
d'arpentage : 3400  
Document vérifié et numéroté le 07/07/2023  
A Clermont  
Par ALLEMAND Hubert  
Géomètre principal  
Signé

CLERMONT-FERRAND  
Service départemental des impôts fonciers  
Boulevard Berthelot  
  
63033 CLERMONT FERRAND CEDEX  
Téléphone : 04 73 43 21 54  
  
ptgc.puy-de-dome@dgif.finances.gouv.fr

# DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

## EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

CERTIFICATION  
(Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)  
Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires soussignés (3)  
a été établi (1) :  
A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;  
B - En conformité d'un piquetage : effectué sur le terrain ;  
C - D'après un plan d'arpentage ou bornage, dont copie ci-jointe, dressé  
le par géomètre à  
Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées  
au dos de la présente 6463.  
A , le

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan rénové par voie de mise à jour). Dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.  
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc...)  
(3) Précisez les noms et qualité du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué, représentant qualifié de l'autorité expropriant, etc...).

Section : AE  
Feuille(s) : 000 AE 01  
Qualité du plan : Plan régulier avant  
20/03/1980  
Echelle d'origine : 1/1000  
Echelle d'édition : 1/1000  
Date de l'édition : 07/07/2023  
Support numérique : -----

D'après le document d'arpentage  
dressé  
Par VINCENT TREFOND (2)  
  
Réf. : R23051-AP  
Le 25/04/2023

